



## Tirer parti de politiques sociales inclusives pour garantir les droits des femmes en matière de terre, de logement et de moyens de subsistance.

Événement virtuel de la 69e session de la [Commission de la condition de la femme \(CSW69\)](#)

Mercredi 19 mars 2025, de 16h30 à 18h00 (heure de New York) (Vous pouvez [vérifier votre heure locale ici](#)).

Lien d'inscription : <https://us06web.zoom.us/meeting/register/fOkG0hlGRfWzRqklyIzsfO>

### Contexte

Les Objectifs de développement durable (ODD) reconnaissent l'égalité des sexes comme une question et un objectif transversaux dans l'ensemble des 17 objectifs, particulièrement mis en évidence dans l'objectif 5, qui vise à réaliser l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Cet objectif comprend des cibles spécifiques qui traitent des diverses formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, ainsi que de leurs droits aux ressources économiques, y compris la terre et le logement. Le nouvel agenda urbain (NUA) souligne l'importance de l'égalité des sexes et des droits fonciers en tant qu'éléments fondamentaux du développement urbain durable. Il souligne la nécessité de garantir les droits fonciers et de propriété pour tous, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'accès à la terre pour les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables, ce qui est essentiel pour favoriser des environnements urbains inclusifs et remédier aux disparités entre les sexes en matière de propriété, de contrôle et d'utilisation des terres. Cela contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en matière de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire et d'égalité entre les hommes et les femmes.

Le droit à la terre, qui englobe l'utilisation, l'accès et le contrôle de la terre, est essentiel à la réalisation de plusieurs droits humains fondamentaux, notamment le droit à un logement adéquat, à la sécurité alimentaire et à des moyens de subsistance. Pour les femmes en particulier, ce droit est directement lié à la réduction de la vulnérabilité physique, sociale et économique, offre une certitude et une protection contre les empiètements et la violence, et augmente l'accès aux services publics et aux opportunités économiques. En outre, la participation économique des femmes, y compris l'accès des femmes aux moyens de subsistance et au travail décent, l'égalité de rémunération et les possibilités de leadership dans les secteurs économiques, ainsi que la prise en compte de la charge disproportionnée des soins non rémunérés qu'elles assument souvent, est certainement essentielle pour parvenir à un développement durable.

Dans la région africaine, les femmes se heurtent souvent à des obstacles importants en matière de propriété et de contrôle de la terre : en Afrique subsaharienne, seulement 20 % des femmes environ possèdent des terres par rapport aux hommes. Le paysage actuel du droit des femmes à



la terre et au logement en Afrique comprend des pratiques coutumières discriminatoires profondément enracinées, des cadres juridiques d'exclusion qui ne reconnaissent pas les régimes fonciers alternatifs, la dépossession et les expulsions, ainsi que des cultures patriarcales en matière d'héritage. En Afrique subsaharienne, le droit des femmes à des moyens de subsistance est étroitement lié à la propriété et au contrôle des terres ; par exemple, les femmes représentent plus de 46 % de l'emploi agricole rural, mais elles sont confrontées à des difficultés considérables en matière d'accès à la terre et de contrôle foncier. En outre, leurs moyens de subsistance sont souvent vulnérables en raison des effets du changement climatique et des pressions économiques. Les femmes continuent de se heurter à des obstacles systémiques qui entravent leur autonomisation économique et leur accès aux ressources.

CSW 69/Beijing+30 2025 examinera et évaluera les défis actuels qui affectent la mise en œuvre du programme d'action et la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, ainsi que sa contribution à la pleine réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il est essentiel de placer l'accès, la jouissance et le contrôle démocratique des femmes sur les terres au sein de ces discussions. Pour cela, l'événement proposé vise à s'engager dans les discussions globales d'un tel point de vue, en abordant des exemples de politiques et de législations qui reconnaissent et défendent les droits à la terre, au logement et aux moyens de subsistance, de manière à favoriser une plus grande égalité entre les sexes, en améliorant les conditions socio-économiques globales pour les femmes, et en contribuant de manière significative à un progrès sociétal plus large vers les objectifs de développement durable.

### **Thèmes clés/axes de discussion.**

- Disparités entre les hommes et les femmes en matière de propriété foncière et immobilière et impact sur les moyens de subsistance des femmes.
- Des cadres juridiques et des régimes fonciers alternatifs qui tiennent compte de l'égalité des sexes et de la résilience climatique.
- Approches communautaires de la terre, du logement et des moyens de subsistance, y compris les partenariats public-privé.
- Comment les considérations climatiques peuvent-elles être mieux intégrées dans les outils d'administration foncière favorables aux pauvres, tels que le modèle de domaine foncier social (STDM) et d'autres mécanismes de sécurisation de la propriété foncière, en particulier pour les femmes ?
- Lever les obstacles à l'accès des femmes à la terre, au logement et à la sécurité d'occupation : Un élément fondamental pour garantir les droits humains des femmes.

### **Programme**

**Modérateur : Grace Chikumo, présidente de la Coalition internationale pour l'habitat,**

Section	Intervenants	L'heure
---------	--------------	---------



Remarques de bienvenue et mise en contexte. <i>(Accueil des participants, instructions pour accéder à l'interprétation, présentation de Grace, la modératrice de la session)</i>	Geneviève Drouin, directrice générale d'Abri international.	5 minutes
Remarques préliminaires	Gouvernement du Canada	5 minutes
<b>Stratégies de promotion des droits des femmes à la terre et au logement : Leçons et réflexions du projet Women Spaces.</b>		
Approches communautaires de la terre, du logement et des moyens de subsistance, y compris les partenariats public-privé.	Dorothy Baziwe, directrice exécutive, Shelter and Settlements Alternatives (SSA) Ouganda.	10 minutes
Impact des cadres juridiques et des régimes fonciers alternatifs sur les moyens de subsistance, les droits fonciers et les droits au logement des femmes.	Lauren Royston, directrice de la recherche et du plaidoyer, Institut des droits socio-économiques d'Afrique du Sud (SERI)	10 minutes
Séance publique (Modératrice, Grace Chikumo)	-Discutant 1. Allan Cain, Atelier de développement, Angola. (5 minutes) -Discutante 2 Marina Thia (Argentine) (5 minutes) -Tous les participants (10 minutes)	20 minutes
<b>Renforcer les collaborations et les partenariats pour promouvoir des politiques sociales inclusives en faveur des droits des femmes à la terre et au logement.</b>		
Leçons tirées des partenariats et des collaborations du projet Women Spaces : Canada et pays du projet.	Lauren Odera, Institut Mazingira, Kenya.	10 minutes
Valeur des échanges régionaux et transrégionaux dans la promotion des droits des femmes à la terre et au logement	Zaida Muxi, représentante du mouvement féministe au conseil d'administration du HIC/groupe de travail interrégional sur les approches féministes.	10 minutes
Plancher ouvert	Tous les participants	15 minutes
Remarques finales. <i>Faits marquants, vote de remerciement</i>	Grace Chikumo	5 minutes